

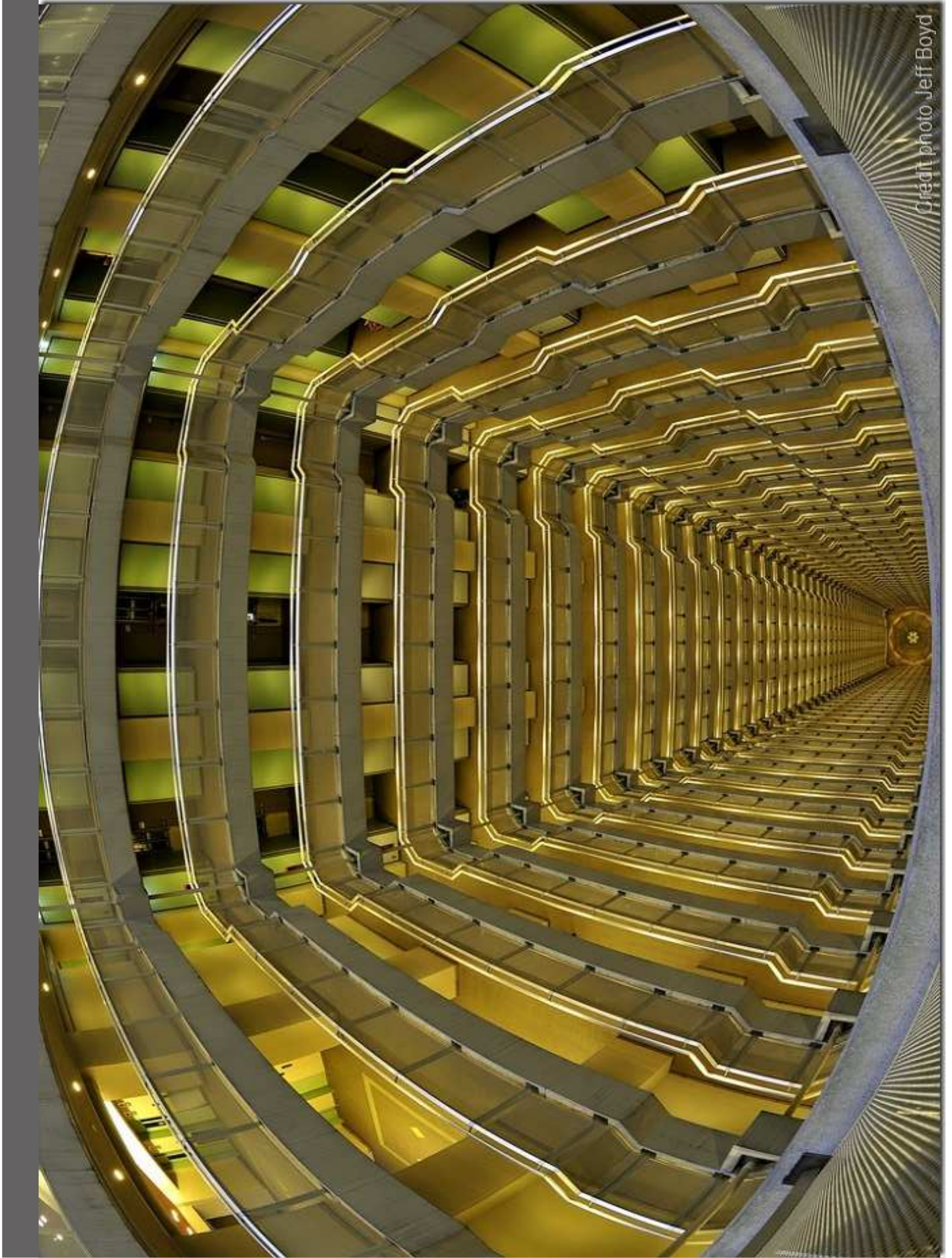
# La visioconférence, vertige de l'audience?

Laurence DUMOULIN, CNRS-PACTE, Grenoble



Intervention congrès SAF – 10 novembre 2018

Une école de l'IMT



Credit photo Jeff Boyd

# Des recherches au long court

---

## Réalisées

avec **Christian LICOPPE**, Télécom Paris-Tech

## Financées par :

- le GIP Mission de recherche Droit et justice
- l'Agence nationale de la recherche (ANR)

## Diffusées dans :

- Plusieurs rapports
- Articles de revues
- Livre (2017)

**droit**  **société**  
Fondation Maison des Sciences de l'Homme

## Les audiences à distance

Genèse et institutionnalisation  
d'une innovation dans la justice

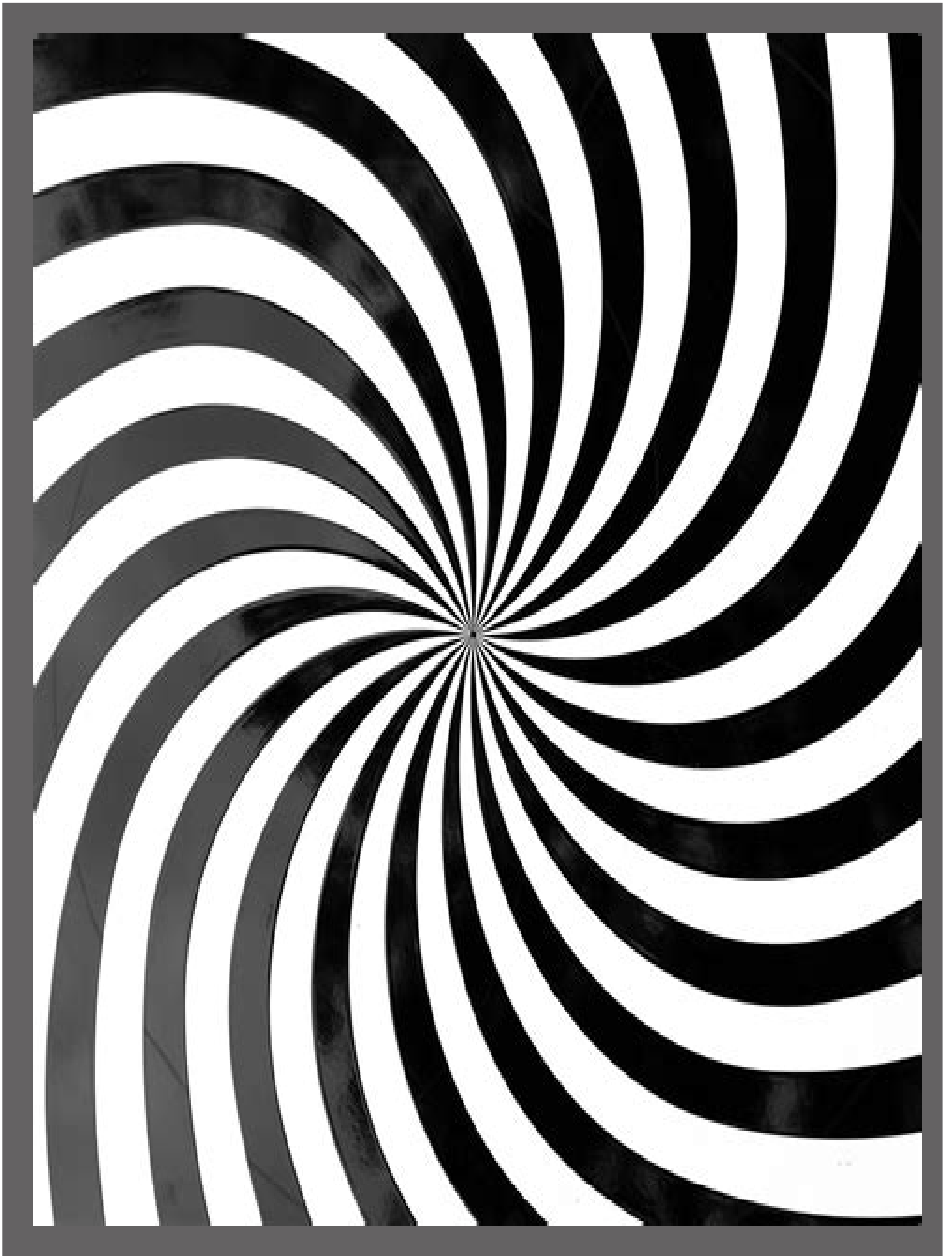
Laurence Dumoulin  
Christian Licoppe

Les Cahiers

57

**MSH** MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

# 1. Genèse et institutionnalisation de la visioconférence dans la justice française



# **L'institutionnalisation de la visioconférence dans la justice**

---

- **Une technologie disponible**
- **Un processus d'implantation dans la justice**
  - qui commence à la fin des années 1990
  - qui s'étale sur une vingtaine d'années
- **Incrémental et graduel**

# Trois séquences distinctes

---

## a. Une logique « d'exception » : le cas de Saint-Pierre-et-Miquelon 1998-2004

- Audiences entre SPM et Paris
- Logique de réponse à un problème

## b. Une période d'expérimentation : 2004-2006/7

- Art 706-71 du CPP
- Incitations de la Mission Modernisation de la DSJ
- Visio comme moyen de résoudre le pb des frais de justice
- Témoignages devant la Cour d'assises de St Denis de la Réunion

## c. Une généralisation volontariste, venue d'en haut : 2006/7- aujourd'hui

- Pb des escortes judiciaires devient saillant : visio comme solution
- Comparution devant les chambres de l'Instruction des CA de Grenoble et de Rennes



# Effets en chaîne

---

## La visio, la norme ou exception ?

→ Tentative de faire de la visioconférence la règle et non plus l'exception pour les comparutions

Cf. amendement lors du débat sur LOPPSI 2 (2010)

## Effets sur la comparution personnelle

→ Comparution par visio vaut comparution personnelle

Cf. Circulaire n° 2007-09 du 25 mai 2007

Cf. décisions Cour de Cassation : « le recours à ce moyen de télécommunication audiovisuelle, qui **n'est qu'une modalité de la comparution personnelle** », in Ch. Crim. de la Cour de cassation n° 13-85013, 1<sup>er</sup> oct.2013.

## 2. Les effets sur l'audience publique

# Un nouveau format d'audience

---

**L'audience par visioconférence n'est pas la reproduction d'une audience corps présents**

# Un nouveau format d'audience

---

## - Deux sites différents

=> Chaque site fonctionne par rapport à son environnement physique immédiat

## - Médiation technologique

=> des écologies visuelles différentes  
on ne voit pas la même chose des 2 côtés

# Un nouveau format d'audience

---

- **Une seule caméra**

  - => impossible de faire un plan large

  - => nécessité de faire un travail continu de prise de vues : faire alterner à l'écran en fonction de qui parle

- => **gestion du cadre interactionnel**

  - à travers la télécommande

  - champ / hors champ

**Enjeux renforcés dans le cas de lieux aussi hétérogènes que tribunal et prison**

# Différents types de reconfigurations

---

## - **Nouvelles tâches de l'organisation jud.**

- **Gestion du cadre interactionnel**
- **Organisation du planning de visio et des rv**
- **Entretien du dispositif** (piles branchements...)
- **Mise en route** (appels...)

## - **Transformation des pratiques professionnelles**

- **Gérer la télécommande** (greffier ou magistrat)
- **Revisiter certaines conventions professionnelles :**
  - ⇒ Avocats: gestion du micro, des déplacements; parfois plaider assis

# Émergence de dilemmes

---

**Pour le président de l'audience :  
tenir la télécommande ou non ?**

**Pour l'avocat dans le cas de la  
comparution de personnes  
détenues : aller du côté de la  
maison d'arrêt ou du côté du Palais  
de justice ?**

# Dilemme sur la place de l'avocat

---

**- comment faire pour échanger confidentiellement avec son client ?**

⇒ entretiens préalables

⇒ suspensions d'audience



# Conclusion



Credit photo: Daniel De André

JAMES STEWART KIM NOVAK  
IN ALFRED HITCHCOCK'S MASTERPIECE

# VERTIGO



# Qu'est-ce que l'audience publique?

**Merci !**

[laurence.dumoulin@umrpacte.fr](mailto:laurence.dumoulin@umrpacte.fr)



## **UMR Pacte**

Institut d'études politiques – BP 48  
38040 Grenoble cedex 9 – France  
Tél : 04 76 11 44 55

**[www.pacte-grenoble.fr](http://www.pacte-grenoble.fr)**